

PRÉSENTATION

Qui sommes-nous pour être découragées ?

La pandémie n'a pas lâché nos 50 ans : peu de chances de se réunir pour fêter !

Et en même temps, le rappel des féminicides conjugaux, la charge émotionnelle des rencontres individuelles—on perd la foi parfois.

Mais les débuts d'un nouveau programme d'entraide et de soutien pour les mères, les commentaires des participantes et même la fierté exprimée par une ancienne des tous débuts nous ramènent à l'ordre : qui sommes-nous pour être découragées ?

Vous le constaterez à la lecture de rapport qui souligne quand même qu'on fêtait (encore) 50 ans d'existence pour le SEP.



Table des matières :

50 ans d'ACA au service des femmes et des mères vivant une rupture	2
Vie associative et démocratique	6
Activités du conseil d'administration	9
Mission et approche globale	12
Développement et qualité des relations mères-enfants	14
Partage et enrichissement de l'expérience parentale	18
Valorisation du rôle parental et de sa reconnaissance	19
L'engrenage du contrôle coercitif	20
Soutien aux milieux de vie	22
Enracinement dans la communauté	23
Mission de transformation sociale	24
Rappel des Priorités annuelles 2021-2022	25
Mot de la directrice générale	26
Priorités annuelles 2022-2023	27
Remerciements	28



50 ans d'action communautaire autonome (ACA) au service des femmes et des mères vivant une rupture



En septembre 1970, avec la nouvelle Loi sur le divorce, les femmes séparées ou divorcées sont souvent victimes de discrimination et plus souvent qu'autrement se retrouvent isolées et sans ressource.

Il faut se rappeler qu'à cette époque, les épouses portaient même le prénom de leur mari à l'extérieur de la sphère domestique et que leur capacité juridique n'était reconnue que depuis 1964. Une femme seule à la tête d'une famille vivaient une multitude de problématiques sociales : exclusion sociale, difficultés économiques, peu d'entre-elles travaillaient à l'extérieur de la maison et par conséquent bien peu étaient salariées ! L'aide sociale nouvellement créée pouvait aider mais dans certain cas, les femmes se retrouvaient sans aucun revenu, d'où l'importance d'un réseau d'entraide.

Quelques femmes * dans cette situation, et qui fréquentaient Al-Anon, décident donc de se regrouper pour parler, échanger et partager... Et c'est alors que la grande aventure d'Ano-Sep commence ! Ce petit groupe de femmes lance un appel dans le journal du quartier Ahuntsic et aussitôt d'autres femmes séparées se joignent à elles pour une première série de rencontres d'Anonymes séparées. Le premier groupe se réunit dans un local prêté par la paroisse St-Nicholas d'Ahuntsic. Le mouvement est complètement bénévole. Tranquillement, les groupes d'entraide se mettent en place et réunissent de plus en plus de femmes. Suivant le modèle Al-Anon, ces rencontres se font avec le souci du respect de la vie privée et de l'anonymat de chacune.

L'association obtient sa charte en décembre 1971 et son 1^{er} logo (le cœur divisé en quatre), création d'une artiste de Rimouski . Ce logo apparaît toujours sur la carte de membre!

Historique (suite)

Trois groupes fonctionnent alors à Montréal, dans les quartiers : Ahuntsic, Rosemont et Centre-ville.

Ces femmes séparées et cheffes de famille monoparentale ont besoin à la fois de se regrouper, mais également de s'adjoindre le support de divers spécialistes (avocats, psychologues, travailleurs sociaux) pour mieux affronter les problèmes particuliers engendrés par leur situation. En plus des soirées de partage et d'échange pour briser l'isolement, une série de rencontres est mise sur pied, dispensée par la Commission des Écoles Catholiques de Montréal (C.E.C.M. devenue la CSDM). On y aborde les préoccupations majeures des femmes : aspect juridique, budget, travail, relations parents-enfants, psychologie, sexualité, etc.

Pour veiller à l'organisation, plusieurs comités sont formés. Par le biais des comités bénévoles, les femmes reprennent tranquillement du pouvoir sur leur vie, acquièrent de nouvelles compétences et développent un nouveau réseau social.

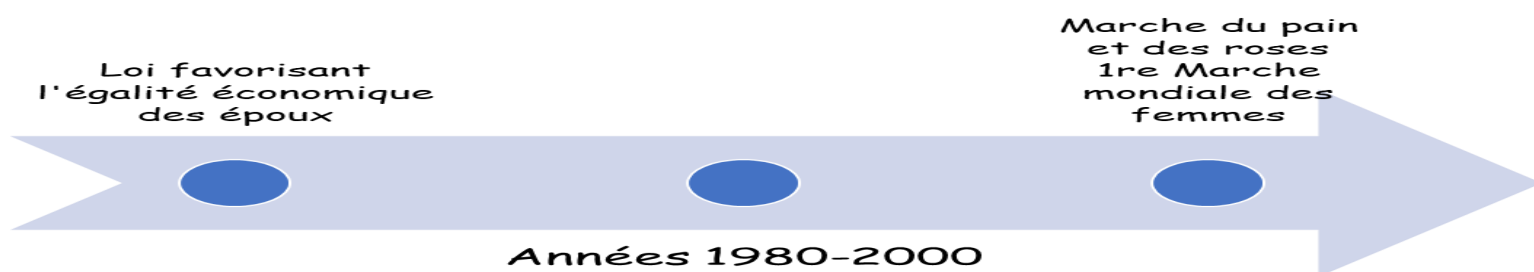
Il devient alors urgent de trouver un local pour réunir en un seul lieu les différentes activités de l'association. C'est donc en 1973, grâce à un projet d'initiative locale que le secrétariat permanent voit le jour sur la rue Saint-André. Six employées sont engagées, dont Thérèse-Patricia Bilodeau qui deviendra la première directrice de l'organisme. Toujours en 1973, le premier bulletin de liaison est créé : «L'oasis du bonheur », au fil du temps ce journal devient « Le Lien ».



Le nombre de femmes qui font appel aux services d'Ano-Sep ne cesse d'augmenter, alors que les ressources financières s'épuisent à vue d'œil ! En 1974, Ano-Sep se joint au Carrefour des familles monoparentales du Québec—devenu la Fédération des Familles Monoparentales et Reconstituées du Québec (FAFMRQ), afin d'obtenir un financement stable du gouvernement.

Après avoir obtenu des subventions ponctuelles de l'archevêché de Montréal et de l'Éducation des adultes de Verdun, Ano-Sep obtient un financement de base de Centraide en 1978. Dans les années qui suivent s'ajoutent trois autres partenaires importants : la Conférence religieuse canadienne, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Québec et le Ministère de la Famille et des Aînés. De ces bailleurs de fonds il ne reste essentiellement que le Ministère de la Famille depuis avril 2015.

En février 1980, un service de halte-garderie est mis en place. Il est offert gratuitement aux femmes présentes aux activités. Malheureusement et heureusement, l'arrivée des garderies à 5,00\$ viendra mettre fin à ce service complémentaire. Cette année-là, Ano-Sep participe activement à une recherche intitulée : « Pour des conditions de vie décentes, visant à l'amélioration de la situation socio-économique des femmes monoparentales ».



Logo de 1994

De 1987 à 1995, Ano-Sep continue son développement et répond aux différents besoins des femmes séparées et des familles monoparentales, grâce à l'aide de plusieurs employées, elles-mêmes monoparentales, engagées sur des programmes d'employabilité du Québec.

En 1990, les ateliers d'autonomie affective, d'estime de soi et de créativité viennent compléter les groupe d'entraide de base. Un article de l'époque titre « Mères recyclées » en parlant de ces cours.

En 1994, Madame Bilodeau prend sa retraite après 22 années en tant que directrice. Elle est remplacée par Claire Bosman, qui restera en poste jusqu'à sa retraite au début des années 2000.

En 2002, l'organisme existe depuis 32 ans. La réalité des femmes séparées et divorcées, les lois et le contexte social ayant beaucoup changés depuis 1970 : une planification stratégique facilite le passage d'Ano-Sep à Service d'Entraide Passerelle (SEP), le 3 octobre 2006. Tout en gardant l'ADN de « séparées » et en conservant le « groupe d'entraide » au cœur de ce nouveau nom, l'organisme reste fidèle à sa mission de départ et offre « Les étapes de la rupture », une formule de groupe d'entraide partagée par le Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval.

Historique : fin

C'est la nouvelle directrice générale, Laurence Lagouarde qui pilotera ce changement de 2002 à 2010; Marie-Claude Lemire prend la relève jusqu'en 2013. Elle cède le flambeau à Marie Josèphe Pigeon, l'actuelle d.g.



Logo depuis 2006



Les avancées des droits de groupes marginalisés semblent malheureusement accompagnées du mythe de l'égalité femmes-hommes déjà atteinte et les inégalités sexistes persistantes sont occultées. Malgré des apports de la Fondation Béati et de la Fondation Solstice pour des projets ponctuels, Centraide du Grand Montréal annonce au SEP en mai 2014 que son financement se terminera le 31 mars 2015.

Avec la réduction des ressources humaines et financières, l'unique travailleuse du SEP emménage au 660 Villeray en août 2014, puis à la Maison Parent-Roback en décembre 2017.

Cependant, la directrice générale a renouvelé complètement le groupe d'entraide et de soutien « Mieux vivre ma rupture ». Le rehaussement du financement à la mission du Ministère de la Famille permet aussi au SEP d'accueillir une 2e travailleuse, Farah Gayama, en juillet 2019. À l'orée du 50e anniversaire du SEP, la pandémie du COVID-19 a frappé de plein fouet tout le Québec.

* Le 31 janvier 2017, le SEP a présenté à la Ville de Montréal un dossier de candidature pour « Les bâtisseuses de la cité 2017 » afin d'honorer les fondatrices pionnières de ANO-SEP : Jacqueline Duchesne Poisson, Gisèle Lemieux Gilbert, Denise Messier Pineault et Huguette Durand Alarie. Leurs candidatures n'a malheureusement pas été retenue.

Vie associative et démocratique

On peut donc constater que le SEP répond aux critères suivants de l'Action communautaire autonome (ACA) :

- ♥ Après avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté (des femmes « subissant » le divorce à partir de septembre 1970)
- ♥ Il est devenu un organisme à but non lucratif en 1971;

Le SEP répond aussi au critère suivant des organismes communautaires Famille (OCF) :

- ♥ Il constitue un moyen que se sont donné les familles pour répondre à leurs besoins.

Ainsi, la Charte originale de ANO-SEP mentionne ses objectifs :

- ♀ Grouper les femmes ayant subi la séparation ou le divorce;
- ♀ Fournir des éléments de base qui aideront les familles à prendre certaines décisions pratiques au moyen de cours et conférences;
- ♀ Créer l'occasion d'entraide et d'échange entre les membres afin qu'elles puissent trouver elles-mêmes des solutions à leurs problèmes au moyen de réunions;
- ♀ Promouvoir le loisir en famille pour le foyer à parent unique et inspirer les divers services de loisirs dans ce sens;
- ♀ Faire des recherches concernant la femme séparée ou divorcée avec sa famille et en faire connaître les résultats à la société;
- ♀ Travailler à l'élaboration d'une politique familiale et promouvoir le travail d'équipe entre techniciens et bénévoles.

De nos jours, les objectifs sont regroupés ainsi :

- ♥ Informer et soutenir les femmes et les mères vivant une rupture de couple ou un divorce;
- ♥ Réduire l'isolement des femmes et des mères vivant ou ayant vécu une rupture de couple ou un divorce en créant un lieu d'échange et de partage;
- ♥ Outiller les femmes et les mères afin qu'elles puissent procéder à la réorganisation de leur vie et de celle de leurs enfants;
- ♥ Travailler en partenariat avec d'autres organismes sur des dossiers pertinents à sa mission.

« L'animation d'une vie associative et démocratique dynamique constitue une **partie essentielle du fonctionnement des organismes d'action communautaire autonome (ACA)**. Parmi les huit critères de l'ACA définis dans la *Politique gouvernementale sur l'action communautaire*, non seulement un organisme d'ACA doit « entretenir une vie associative et démocratique » et « être enraciné dans la communauté », il doit également « être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public » et « être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations ».

Dans les organismes d'ACA, les occasions d'implication des membres sont variées (ateliers d'éducation populaire, comités de travail, conseil d'administration, assemblées générales, etc.). Ils constituent **des espaces de reprise de pouvoir et de participation citoyenne** pour des personnes vivant différentes formes de marginalisation. En permettant aux personnes rejointes de participer activement aux décisions visant à orienter collectivement les actions de l'organisme, les organismes d'ACA se distinguent d'une logique de service pour devenir des espaces par et pour les personnes rejointes, visant la transformation sociale au-delà de la seule réponse aux besoins de base.

Ce trait distinctif des organismes d'ACA a été **grandement affecté par la crise de la COVID-19**. En effet, cette dernière a engendré d'importants obstacles à la mobilisation des membres dans les organismes d'ACA et à leur implication dans les activités de la vie associative. La crise a eu des impacts à plusieurs niveaux : dans les relations avec les membres, la tenue des assemblées générales annuelles, les relations entre les équipes de travail et les conseils d'administration ainsi que dans les modes de prise de décisions.

(...) Beaucoup de membres d'organismes d'ACA sont des personnes en situation de pauvreté et ont été touchées de plein fouet par la **fracture numérique**, les empêchant de participer aux activités transférées en mode virtuel. »

Extrait du *Cahier de l'Observatoire de l'ACA* Janvier 2022, *COVID-19 IMPACTS SUR LA VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES* De grands défis pour conserver le « cœur » de l'ACA , p. 1 et 3.

Le SEP c'est aussi un lieu d'appartenance :

Le membrariat individuel a légèrement augmenté avec 12 membres individuelles dont 4 nouvelles, sans oublier le groupe membre : le fidèle Mouvement Action-chômage de Montréal. L'assemblée générale annuelle a eu lieu en version hybride le 26 juin 2021 et réunissait 7 membres, 2 travailleuses et 1 animatrice partenaire.

- ♥ Une seule activité de « vie associative » a pu avoir lieu en cette fin de 50e anniversaire : le 14 décembre 2021, 50 ans jour pour jour de l'acte d'incorporation « de ANO-SEP au Service d'Entraide Passerelle » en mode hybride.

Les 3 participantes en présentiel ont eu droit à un menu représentatif de chaque décennie de 1970 à 2020 surnommé « des cheese sticks et pretzels au babybel et craquelins sans gluten », décrivant bien l'évolution du SEP. L'animatrice a ressorti la présentation du 45e anniversaire du quiz sur les femmes québécoises et la séparation : les acquis, les reculs, les oubliées de l'Histoire. *Hybformation*, qui travaille avec le SEP à la mise en ligne du programme *Mieux vivre ma rupture*, nous a fait le cadeau d'un « teaser » et il y a eu un tirage de prix de présence. Le tout s'est terminé avec un peu de danse sur la playlist « résilience » du SEP.

En tout, 12 personnes ont participé.

- ♥ Nous tenons quand même à souligner les nombreuses heures sans autre salaire que la fierté de collaborer à un organisme d'action communautaire autonome :
 - ♥ Conseil d'administration de l'AGA 2021 à l'AGA 2022 : 125 h de réunion
 - ♥ Gestion financière (signatures, trésorerie) : 35 h
 - ♥ Comités : 45 h
 - ♥ Cuisinière : 82 h à préparer avec amour les petits plats servis lors d'activités collectives.

Activités du conseil d'administration

En plus de leur participation à l'Assemblée générale annuelle le 16 juin 2021 (incluant l'examen et l'adoption des États financiers vérifiés), les membres du conseil d'administration (CA) ont collaboré au quotidien du SEP (205 heures) : la présence de ces femmes engagées est inestimable.

Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, le conseil d'administration a tenu 5 réunions virtuelles et échangé une trentaine de courriels. Les membres ont adopté 27 résolutions, dont:

♀ 5 concernaient la gestion budgétaire du SEP, en particulier :

- ♥ Déménagement et achat de mobilier
- ♥ Affectation du surplus de 2020-2021, horaires de l'équipe
- ♥ Gestion des signatures des effets bancaires
- ♥ Demande de financement à la Fondation canadienne des femmes

♀ 6 concernaient la vie d'équipe et associative du SEP, notamment:

- ♥ Accueil de 4 nouvelles membres
- ♥ Suivi de l'arrêt maladie de l'animatrice-intervenante et bilan de fin d'emploi

♀ 12 concernaient le rayonnement du SEP

- ♥ Lancement des travaux de mise en ligne de *Mieux vivre ma rupture*
- ♥ Adhésion et renouvellement de l'adhésion du SEP aux divers regroupements et organismes (Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la Condition féminine, Conseil québécois LGBT, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, Fédération des femmes du Québec, Maison Parent-Roback, Relais-femmes, Table des groupes de femmes de Montréal)
- ♥ Appuis divers, notamment pour la cause d'un accès universel aux garderies, les Techniques en travail social, l'OPDS,
- ♥ Participation aux campagnes « Carton rouge pour la CAQ

Malgré les impacts de la crise, on peut constater que le SEP répond aux critères suivants de l'ACA :

- ♥ Entretien d'une vie associative et démocratique, par la tenue d'une activité et de l'Assemblée générale des membres, sans compter les réunions du conseil d'administration;
- ♥ Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau institutionnel : les membres du conseil d'administration du SEP pour 2021-2022 étaient : Annie De Silva, secrétaire (ancienne participante), Céline Cyr (ancienne participante), Ellery Vagilidad, présidente (ancienne participante), Lise Otis, trésorière (ancienne chargée de projet au SEP) et Terry Rutherford (ancienne participante).

Le SEP répond aussi au critère suivant des OCF :

- ♥ Il favorise la prise en charge des familles par elles-mêmes : en misant sur leur expertise en siégeant sur des comités et en ayant une voix active lors des activités.



Mot de la présidente

Ce 21 juin 2022, notre assemblée générale souligne les 50 ans d'action communautaire autonome du SEP au service des femmes et de mères vivant une rupture. 50 ans de service dont les 2 dernières années ont été impactées par la crise de la Covid-19 à plusieurs niveaux.

Qui sommes-nous pour être découragées ?

En souvenir de Lorraine Guay, cette militante féministe inspirante qui vient de nous quitter, je pense à toutes ces personnes chères à nos cœurs que nous ne pourrons revoir en cette vie.

Je constate comment le travail au SEP est délicat et difficile pour les travailleuses qui doivent composer avec une augmentation fulgurante des cas de contrôle coercitif—jusqu'à s'en rendre malade. Je tiens d'ailleurs à souligner le nécessaire et bénéfique travail de Farah (jusqu'en novembre 2021) et de Marie Josèphe avec nos chères participantes.

Combien de féminicides conjugaux ? Combien de projets de loi ont des effets délétères sur nos participantes déjà vulnérables ? Quand pourra-t-on reprendre une vie associative forte ? C'est décourageant !



En cette 2e année de pandémie, une autre année difficile à bien des égards, j'en suis déjà à la fin de mon premier mandat au conseil d'administration ! Mais je veux continuer : les témoignages des participantes sont trop nombreux pour hésiter sur la pertinence du SEP.

Ne nous décourageons pas ! Je remercie Terry d'avoir participé de loin—avec 3 heures de décalage—aux réunions du CA pendant presque toute l'année, et je souhaite la bienvenue à Stéphanie qui la remplace, sans oublier Annie, Céline et Lise .

Merci à toutes d'exister !

Ellery Vagilidad

Mission et approche globale

50 ans
& fabuleuse!

Le SEP est un organisme sans but lucratif (fondé en 1971) qui offre support et entraide à toutes les femmes (cisgenres, trans, transgenres ou transexuelles), ainsi qu'à toutes les mères de la grande région montréalaise, vivant des difficultés en lien avec leur rupture amoureuse, la séparation ou le divorce quelle que soit leur origine, orientation, condition ou statut.

L'approche féministe sans jugement et non-culpabilisante (ou « réduction des risques ») du SEP repose sur la conviction ferme en l'autodétermination (en d'autres mots, l'agentivité) de chacune. Leur décision est la meilleure dans les circonstances vécues, avec les moyens dont elles disposent, au moment où ces décisions sont prises.

Cela comporte que ces femmes ont aussi droit à l'erreur et la possibilité de changer d'idée. Nous sommes là pour les accueillir chaleureusement, les accompagner dans leurs démarches, mettre un baume sur leurs blessures et célébrer leurs victoires, offrir un espace sécuritaire d'entraide et de soutien, faciliter la défense des droits de toutes.

Pour les mères, le SEP offre la possibilité de se retrouver et de se valoriser en tant que parent et de développer des relations de qualité avec leur(s) enfant(s); ce partage entre mères contribue au maintien, voire à l'enrichissement, de l'expérience parentale dans un nouveau contexte.

Concrètement, l'approche du SEP c'est:

- ♀ De considérer la participante comme la principale agente de sa propre vie, même si le choix de la rupture n'est pas le sien
- ♀ De « normaliser » sans les banaliser ses impressions et sentiments quant à son rythme pour vivre ses deuils: le jugement social sur la performance est suffisant, pas besoin de rajouter de la culpabilité par dessus
- ♀ De respecter ses choix et façons de composer avec sa souffrance, dans la mesure où elle ne met pas en danger sa vie ou celle des autres (et alors l'orienter vers des ressources spécialisées)
- ♀ De vérifier avec la participante leur caractère *aidant sans être problématique* et lui proposer d'autres moyens de composer si elle en sent le besoin .

Nous considérons que cette approche, qui consiste à «réduire les risques» potentiels de comportements qui sont liés à une étape somme toute temporaire de la vie, est différente de la «réduction des méfaits» qui vise à diminuer ces comportements (jusqu'à élimination souhaitable).

On constate que le SEP répond aux critères suivants de l'ACA :

- ♥ C'est librement, tout en restant fidèle au passé, que le SEP a déterminé sa mission, qui inclut plus explicitement toutes les féminités et l'accès de toutes à ses activités; son orientation est résolument féministe, ses approches et ses pratiques restent ancrées à l'expérience de la rupture par, pour et avec celles qui la vivent ou l'ont vécue.
- ♥ Le SEP fait preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des problèmes abordés : en temps de pandémie, cela veut dire souvent de passer 45 des 60 minutes d'une rencontre individuelle à parler de l'employabilité de la participante, qui vit de la violence conjugale jusqu'au travail et craint de perdre son emploi, ou chercher avec la participante comment résister aux rénovictions rampantes dans son quartier ET/OU comment se trouver un logement en pleine crise (dans le déni le plus complet du gouvernement). Parce que la séparation a plus qu'un impact légal : tous les aspects de la vie sont touchés.

Le SEP répond plus subtilement aux critères suivants des OCF :

- ♥ Le SEP se préoccupe avant tout du développement des femmes et des mères (avec cette vision que si la mère va bien, l'ensemble des membres de la famille ira mieux, même après la rupture du couple); pour ces mères, le SEP se préoccupe de la qualité des relations qu'elles ont avec leur(s) enfant(s). Nous n'oublions pas que des femmes avaient un projet familial dans leur couple, même si elles ne sont pas des mères à l'issue de la rupture. En ce sens, pour nous la famille commence avec la formation d'un couple.
- ♥ Avec le groupe d'entraide et de soutien *Mieux vivre ma rupture* et ses exercices spécifiques pour les mères, le SEP permet certainement le partage de l'expérience parentale et son enrichissement par le fait même. Cependant, pour la plupart des mères participantes, un certain deuil de la parentalité accompagne la séparation du couple — particulièrement en contexte de charge mentale, de travail du care genré et d'inégalités persistantes des tâches. Difficile de parler d'enrichissement dans ce cas.

Nous en ferons une démonstration plus précise à travers les parties suivantes :

- ♀ Développement et qualité des relations mères-enfants (services individuels)
- ♀ Partage et enrichissement de l'expérience parentale (groupe d'entraide et de soutien).

Développement et qualité des relations mères-enfants

La création du SEP en 1971, puis l'embauche d'intervenantes communautaires dans les années 1980 et enfin la création de la clinique d'information juridique en 1992 a été le fait de mères qui vivaient une rupture qui ont ainsi répondu à leurs besoins. Les constats réalisés lors des appels, des rencontres individuelles et des cliniques juridiques font surgir des enjeux auxquels le SEP tente de répondre avec la participation des mères.

Cette année encore, pandémie et confinements, ont rendu la tâche difficile pour rejoindre les femmes et les mères aux prises avec un-e ex-conjoint-e qui doit habiter avec elles, l'impossible expression des sentiments quand les enfants restent à proximité, plusieurs participantes étaient en arrêt maladie et le retour au bureau semblait précaire, bien des mères s'occupent d'enfants aux besoins particuliers. Du côté des intervenantes, la charge émotive des appels de partout au Québec, des rencontres sur zoom, sans le soutien des avocates bénévoles de la clinique d'information juridique ont constamment été un casse-tête.

Centre de documentation : prêt de documents

Avec les confinements et la pandémie, plusieurs livres prêtés en 2019-2020 ne sont pas revenus au SEP et il a fallu en racheter : en particulier, *Avoir confiance en soi*, la série *Liette & Léo d'un océan à l'autre* de l'OCF *Bonjour Soleil*, *Il se prenait pour le roi de la maison* de FemAnVi, et *C'est moi le chef!* du CHU Sainte-Justine.

Nous avons aussi acquis de nouveaux livres en 2022:

Je n'en ai jamais parlé à personne, *Jeunes trans et non binaires*, *Je veux maintenant ! Aider les enfants à tolérer frustrations et déceptions*, *La Réparation de mes parents*, *Le meilleur intérêt de l'enfant victime de violence conjugale*, *Pratiques et recherches féministes en matière de violence conjugale*, ainsi que plusieurs ouvrages sur le féminisme noir.

Le retour de certaines rencontres individuelles et des groupes d'entraide et de soutien en présentiel (masques et vaccins exigés), nous ont permis de reprendre le prêt de documents tout en faisant un meilleur suivi. Les plus populaires furent :

Les 50 règles d'or des parents séparés pour des enfants heureux et équilibrés

Améliorer l'estime de soi

Avoir confiance en soi

Comfortable Chaos

Comment vivre en pleine conscience

Comprendre la violence dans les relations amoureuses

Contes pour parents et adultes soucieux du bonheur des enfants

Les parents se séparent. Mieux vivre la crise et aider son enfant

Mes p'tits pourquoi ? Le divorce

Un merveilleux malheur

Un seul parent à la maison. Assurer au jour le jour

Les services individuels

On compte habituellement dans ces services : l'accueil téléphonique, les rencontres individuelles et la clinique d'information juridique.

Le service d'**accueil téléphonique** (et courriel) est le premier contact avec le SEP. Afin de bien cerner la situation que vivent les appelantes, l'écoute offerte permet de valider des sentiments, de cibler et de nommer les besoins propres à chacune.

La **rencontre individuelle** offre un espace, qui se veut convivial et chaleureux malgré tout, aux femmes et aux mères qui désirent mieux cerner certains aspects de leur séparation. La rencontre a pour objectifs de permettre un survol des différentes sphères de la vie de la participante, de prendre conscience des enjeux auxquels elle fait face et d'envisager un plan d'action pour elle-même et ses enfants (le cas échéant).

La **clinique d'information juridique**, le service offert depuis 1992 par des avocates et médiatrice bénévoles donnant des informations générales sur les procédures légales et les droits des participantes lors d'une rencontre de 30 minutes, est toujours suspendu depuis le début de la pandémie. Depuis avril 2020, l'intervenante communautaire a dressé une liste de sites web et de lignes téléphoniques qui font de la vulgarisation légale, qu'elle communique aux participantes lors de leur premier appel.

Un rapide coup d'œil sur les appelantes de l'accueil téléphonique

286	Femmes et mères
	288 suivis, dont 147 initiés par les participantes
	84 femmes et mères voulaient s'inscrire à une activité ou service du SEP
	439 appels pour des informations sur le SEP ou recevoir la liste de sites web sur le droit
115	Première préoccupation : enfants (garde et pension, rôle parental)
99	Deuxième préoccupation : contrôle coercitif et violence post-séparation
63	Troisième préoccupation : conditions de vie (logement, revenus, aide, pour elles et leurs enfants)
	24 participantes s'exprimaient dans une autre langue que le français (anglais, arabe)
	18 femmes et mères habitent à l'extérieur de Montréal (*418, Lac Mégantic, L'Assomption, Laval, Laurentides/Lanaudière, Montérégie, Outaouais, Québec, Rive-Sud, Saint-Sauveur)
	59 référencement vers d'autres ressources : droit et violence conjugale
714	Appels, courriels et messages Facebook au total (dont 9 d'hommes pour reconnaissance de paternité)

Un rapide coup d'œil sur les participantes des rencontres individuelles

130	Femmes et mères différentes
	131 rencontres ont fait un retour sur les informations légales web, en plus du soutien psychosocial
149	Première préoccupation : garde des enfants et violence (incluant les menaces ou accusation d'aliénation parentale faites par l'ex sur la mère comme forme de violence post-séparation)
100	Deuxième préoccupation : conditions de vie (revenus, employabilité et logement) : à noter pour l'emploi les défis du télétravail, des arrêts de travail nombreux, voire de la perte d'emploi—reliés à la séparation dans un contexte de pandémie; aussi la crise du logement est toujours là.
Pays de provenance, en plus du Québec/Canada : Algérie, Brésil, Cambodge, Cameroun, Chine, Colombie, Érythrée, France, Guatemala, Haïti, Liban, Maghreb, Mexique, Portugal, République dominicaine, Roumaine, Sénégal, Slovénie, Tunisie, Ukraine.	
	55 femmes sont mariées, dont 15 à l'extérieur du Québec, 38 conjointes de fait et 6 amoureuses—pour ces dernières le confinement et le fait de ne pas cohabiter leur donne l'impression que leur vécu n'est pas valide.
	24 participantes vivent des conditions précaires, dont 13 étudiantes, 34 en emploi et 4 retraitées—un indice du « divorce gris ».
	La majorité habitent Montréal, mais avec zoom plusieurs viennent de l'extérieur de l'île : 13 vivent à Boucherville, Chaudière-Appalaches, Drummondville, Granby, Laurentides, Laval, Québec, Saint-Sauveur, Terrebonne, Trois-Rivières
	52 consultent avant la rupture (ou changent d'avis) alors que 31 le font plus d'un an plus tard; - la séparation de certaines date même de 2 à 15 ans; l'information (imprécise et souvent erronée) qu'il faut attendre un an avant de débiter les procédures fait encore des ravages.
15	consultent dans la première année des procédures (parce qu'elles se passent mal)
	Ces mères ont 132 enfants mineurs et 40 enfants majeurs, dont plusieurs avec besoins particuliers; 14 femmes n'ont pas d'enfant
1	Femme enceinte vivait de la violence (raison de la séparation; question interrompre ou pas)
254	rendez-vous offerts
189	rencontres au total, dont 128 suivis

Quand on calcule l'accueil et les rencontres individuelles, on constate que 65% du temps des travailleuses est consacré aux services individuels.

Malgré tout, plusieurs appels et courriels n'ont été répondu que plusieurs semaines voire des mois plus tard.

Quelques témoignages au fil du temps

« Le SEP a fait une énorme différence dans ma vie au moment où je vivais une séparation avec le père de ma fille 5 ans. Ce fut une étape difficile de ma vie, j'ai vécu beaucoup d'anxiété et j'étais désemparée de tous ces chambardements, mes émotions étaient à fleur de peau. Lorsque j'ai commencé à faire un suivi avec Marie Josèphe du SEP, j'ai commencé à me détendre car je sentais que je n'étais plus seule, je savais que plein d'autres femmes vivent la même chose que moi, et je me suis sentie comprise, supportée et outillée pour mieux vivre ma séparation. Les rencontres m'ont permis d'aborder autant les aspects plus légaux concernant la garde partagée d'un enfant suite à une séparation, qu'apprendre à m'affirmer par rapport à mon ex-conjoint et reprendre le pouvoir sur ma vie. J'ai acquis des outils pour m'aider en ce sens et pour aider ma fille également à vivre ce grand changement. L'expertise du SEP m'a grandement aidée comme femme à trouver des solutions aux difficultés rencontrées dans le cadre de ma séparation, en plus du soutien et de l'écoute offerts avec grande générosité. J'y ai puisé une force pour continuer à avancer et cela m'a aidée à reprendre confiance en moi et à poursuivre ma route. Du fond du cœur, sincèrement, merci! »

Odile, 2022

« J'ai appris que je pouvais continuer d'avancer et que je ne suis pas morte parce que je suis séparée » (2011)

Deux anciennes ont répondu à l'invitation du SEP pour son 50e anniversaire :

« J'ai suivi les formations d'Ano-Sep à compter de 1991 et j'ai également fait du bénévolat à l'organisme par la suite en participant au CA. » Diane

« J'ai beaucoup aimé vous parler et je vous répète que je vous lève mon chapeau. J'ai commencé à travailler chez Ano-Sep en mai 1983 comme intervenante communautaire jusqu'en 2005 après avoir bénéficié de leur aide lors de ma séparation en 1970. J'ai adoré mon travail pendant toutes ces années. Quand je vois ce qu'Ano-Sep qui est maintenant le Service d'Entraide Passerelle est devenu j'en suis très fière. » Yvette

Partage et enrichissement de l'expérience parentale

Grâce au soutien et à l'entraide qu'on retrouve au SEP, les mères développent de nouveaux réseaux et de nouvelles solidarités entre elles. Rappelons que l'entraide entre pairs forme le cœur du SEP depuis 1970 !

En particulier, le groupe d'entraide et de soutien « Mieux vivre ma rupture » est la clé de voûte pour réaliser cet objectif.

Cette année, nous avons en plus développé un programme spécifique pour les mères « Poursuivre ma route avec mon enfant ».



« Je repars avec une meilleure confiance en mes capacités à gérer les aléas de la vie » Jacqueline

« Le groupe SEP est la meilleure chose qui me soit arrivée depuis ma séparation . » Océane

« On en ressort plus forte et pleine d'espoir ! » Sylviane

En 2021-2022, les groupes d'entraide et de soutien ont repris en présentiel à partir de l'automne:

44	Femmes et mères différentes intéressées
25	inscrites
14	Participant, dont 12 ont complété l'une ou l'autre des 2 démarches de 10 semaines.
11	mères d'enfants de 2 à 27 ans
2	Programmes offerts en automne 2021 et en hiver 2022 (1 seul réalisé)
2	cohortes de « Poursuivre ma route avec mon enfant » (nouveau programme), automne et hiver
1	cohorte de « Mieux vivre ma rupture » , automne

Valorisation du rôle parental et de sa reconnaissance

Le SEP sensibilise la population et les diverses instances aux réalités et difficultés que les mères en situation de rupture vivent, ainsi qu'aux conditions nécessaires au développement, épanouissement et mieux-être de ces familles, par des formations et des activités d'éducation populaire. En 2020-2021, cela passait beaucoup par les réseaux sociaux !

Afin de rendre visible les ressources du SEP, nous avons misé sur quelques outils de communication:

♥ Site: www.entraidepasserelle.org

Depuis avril 2021, 9 articles ont paru sur le site web du SEP. La plupart annonce les activités de groupe ainsi que les changements d'horaire — des vacances autant que des fermetures militantes. Plusieurs mères nous ont trouvées grâce au site web.

♥ Page Facebook : <https://www.facebook.com/entraidepasserelle>

Plus diversifiée, cette page présente plusieurs informations concrètes (nouvelles mesures gouvernementales, changements aux Lois, logements disponibles, etc.), des activités de groupes partenaires, des mots inspirants et depuis le début de la crise sanitaire des Cartes (des gestes pour lâcher prise) et les *Playlists* de la semaine. Les abonnements à la page tournent autour de 320 Les interactions avec les différentes publications varient entre une douzaine et une cinquantaine.

♥ Autres réseaux : arrondissement.com, petites annonces du RIOCM, bulletin de la FAFMRQ, etc

Les activités du SEP sont publiées dans les différents organes de communication d'autres organismes communautaires.

♥ Signet : la distribution du signet promotionnel du SEP reprend doucement depuis le changement de local.

On peut constater que le SEP répond aux critères suivants des OCF :

- ♥ Il permet le partage et l'enrichissement de l'expérience parentale à travers notamment son groupe d'entraide et de soutien.
- ♥ Il valorise le rôle de parent ainsi que sa reconnaissance à travers ses publications sur les réseaux sociaux et chez ses partenaires.

L'engrenage du contrôle coercitif

Même si le SEP n'est pas reconnu comme organisme spécialisé en violence conjugale, nous avons reçu depuis 2015, 288 appels de détresse de mères qui sont à risque, menacées ou accusées « d'aliénation parentale » par leur ex qui exerce ainsi une violence post-séparation et de survivantes de contrôle coercitif.

Il était particulièrement pénible de ne pas pouvoir aider ces participantes—surtout des mères—au-delà des les encourager à demander des services externes dans une maison d'hébergement (qui ont d'ailleurs remarqué une hausse des demandes), alors que nous savions que leurs capacités débordaient.

Difficile aussi, la tâche de vérifier à chaque féminicide ou enlèvement d'enfant, si une de nos participantes ne serait pas la nouvelle victime (afin de collaborer à l'enquête du coroner).

En s'appuyant sur les différentes recherches de FemAnVi et de Trajetvi, en plus des colloques et webinaires, et surtout à partir des vécus des survivantes que nous rencontrons, le SEP continue d'élaborer un atelier en 3 étapes (avant, pendant et après la séparation) pour aider ces participantes à reprendre leur vie en main et se sortir de l'engrenage de la violence.

Ainsi, nous avons accueilli Ksenia Burobina, doctorante dont le projet de thèse porte sur la violence conjugale post-séparation vécue par les mères dans le contexte de litige pour la garde d'enfants au Québec, pour une conférence sur la recherche en cours au secours des femmes le 24 août 2021 : 3 participantes ont suivi la présentation sur zoom (9 inscrites);

Le 30 novembre 2021, 2 ateliers en après-midi et en soirée ont réuni un total de 9 participantes en présentiel (15 intéressées) en présentiel pour un 3e de la série de 3 ateliers « le doigt dans l'engrenage ... comment en sortir : après la séparation ».

De plus, l'une de nos participantes journaliste, Marie-Claude Ducas partage avec les survivantes un projet de livre et accepte les témoignages.



Elles ne sont pas toutes mortes. Aucune n'en sort indemne

09.09.19 : dame de Lévis poignardée par son ex (survivante)
Octobre 19: Martha tuée au Nunavik
21.10.19 : Florence de PAT, ses 2 enfants tués par leur père
05.11.19: M victime de violence conjugale aux USA, venue se réfugier au Québec, morte par suicide en prison
16.11.19 : Linda de Salaberry-Valleyfield, tuée à l'arme blanche
11.12.19: Dahia de PAT, tuée avec ses 2 enfants
Décembre : 2 femmes vivent l'enfer quand leur conjoint sort de prison
25.12.19: Astrid de Ville-Marie, tuée
15.01.20: Jaël de Mascouche, tuée par son conjoint, condamné à la prison à vie le 8 mai 2021.
18.01.20: Nathalie tuée par son conjoint à Cuba
20.01.20 : Annie du Nunavik, tuée par un conjoint qui avait un antécédent de 17 condamnations
22 et 23.01.20 : Marlène et V sont tuées à Sainte-Foy et HM
30.01.20 : une femme de Trois-Rivières est grièvement blessée par son conjoint
Février : Océane, 13 ans, tuée par un pédophile de 51 ans à Saint-Jérôme
25.03.20 : dame de 54 ans poignardée par son conjoint de 58 ans à Anjou
24.05.20 : Johanne 53 ans tuée par son ex-conjoint de 57 ans à PAT
13.06.20 : Francine, 74 ans, tuée par son conjoint à Ormstown
11.07.20: Amélie de Lévis, ses 2 enfants enlevés et tués par leur père parce qu'il n'acceptait pas la séparation
27.07.20 : Kitty, inuite happée mortellement à Montréal alors qu'elle tentait de s'éloigner de son conjoint violent
10.10.20 : Émilie, ses 2 enfants tués à Wendake, malgré plusieurs signalements à la DPJ
10.10.20 : dame de 61 ans de Ahuntsic-Cartierville, assassinée par son conjoint
Octobre 2020 : procès de l'homme qui a tué Josiane et l'a jetée aux ordures en octobre 2018
01.11.20 : Mary, 37 ans de Salluit, assassinée par son conjoint
04.12.20 : Françoise, 74 ans, de Laval, assassinée par son ex-conjoint
05.02.21 : Elisapee, 44 ans de Kuujuaq, assassinée par son ex libéré sous caution
19.02.21 : Marly, 32 ans, femme racisée queer de Laval, assassinée par l'ex-conjoint de sa conjointe
23.02.21 : Nancy, 44 ans, tuée par son ex-conjoint à Saint-Hyacinthe
23.02.21 : Myriam, 28 ans et sa mère Sylvie, 60 ans, assassinées par le conjoint violent de Myriam à Sainte-Sophie
18.03.21 : Carolyne, 40 ans, de Saint-Anne-des-Monts, succombe à ses blessures; son ex l'avait poignardée le 16 mars.
19.03.21 : Nadège, 40 ans, une femme racisée mère de 5 enfants, poignardée à Saint-Léonard par son conjoint
22.03.21 : une dame survit aux blessures infligées par son conjoint qui l'avait poignardée à Limoilou
23.03.21 : Rebekah, 29 ans, femme racisée de LaSalle, décédée après l'agression de son partenaire le 20 mars.
25.03.21 : Kataluk, 43 ans de Ivujivik, tuée par son conjoint au passé judiciaire
14.04.21 : Wesley 2 mois, enlevé par son père à Waterloo suite à une dispute familiale (alerte Amber)
16.04.21 : Dyann, 50 ans, tuée par son conjoint en Montérégie
17.04.21 : dame de 34 ans de Longueuil blessée par objet contondant par son conjoint
18.05.21 : Zoleikha, 36 ans de Côte-Saint-Luc, poignardée par son conjoint : c'est le 11e féminicide en 5 mois;
09.06.21 : Lisette, 56 ans de Contrecoeur, tuée par son ex-conjoint
15.06.21 : Nathalie, 55 ans, de Limoilou, tuée par son conjoint
15.06.21 : Hanadi, 50 ans, poignardée à mort par son ex-conjoint à Ottawa; sa fille survit à ses blessures.
05.01.22: Manon, 54 ans de Longueuil
10.01.22 : Félix et Édouard, tués par leur père dans l'explosion de leur maison à Arvida
19.01.22 : Stella, soixantaine, itinérante, morte de froid
29.01.22 : une dame trouvée morte dans son logement de Petite-Patrie à Montréal
06.02.22 dame de 34 ans , mort suspecte à Saguenay
18.02.22: Patrizia, 59 ans de Dunham, tuée par son conjoint
19.02.22 : Maria, 71 ans de Laval, tuée par son conjoint
30.03.22 : enfant de 12 jours battu par son père à Sherbrooke
31.03.22 : Madeleine, 68 ans, de Lebel sur Quévillon, tuée par son conjoint : 3e féminicide conjugal en 2022
01.04.22 : Louise retrouvée morte dans l'incendie allumée par son conjoint à Sainte-Agathe des Monts
08.04.22 : Cynthia, 34 ans, tuée en pleine rue d'Hochelaga-Maisonneuve
05.05.22 : Monique, 58 ans de Carleton-sur-Mer, poignardée par son conjoint
05.05.22 : dame de 46 ans de Beauport, poignardée par son conjoint alors que sa fillette de 8 ans était dans l'appartement; l'homme avait été arrêté pour voies de fait à peine 2 heures plus tôt—le BEI enquête sur l'intervention du SPVQ.

En 2021 : 26 féminicides; en 2022 on les nomme même : féminicides conjugaux

Soutien aux milieux de vie

♥ L'Équipe du SEP

L'aménagement dans le nouveau local en juillet 2021, s'est poursuivi jusqu'en septembre dû au délais de livraison du mobilier nécessaire. Bien que ce local #421 soit plus sécuritaire, les défis reliés au déconfinement progressif, de la difficile conciliation famille-travail-études et à la charge émotionnelle des cas individuels rencontrés ont eu leur conséquence : l'arrêt maladie prolongé suivi du départ volontaire fin mars de l'animatrice-intervenante communautaire. La directrice générale s'est retrouvée (encore une fois) seule à tout faire. Les plans de rédaction de politiques internes s'en sont trouvés retardés. Cependant, les bases d'une Politique de prévention contre le harcèlement psychologique et sexuel et l'incivilité sont adoptés par le conseil d'administration ainsi que l'AGA.

♥ La Maison Parent-Roback (MPR)

Depuis le 18 mars 2021, Marie Josèphe Pigeon, directrice générale, représente le SEP au conseil d'administration de la MPR à titre de vice-présidente, en plus d'être au comité vie associative.

♥ Les formations

En plus de regarder religieusement les conférences de presse du ministère de la santé et des services sociaux sur la COVID-19, l'équipe, CA inclus, a suivi 2 colloques de Trajetvi et de FemAnVi (12 jours) et des webinaires du GIREPS, SAVIE-LGBTQ, Mikana (2), DAWN-Canada, FCF, RMHFVVC, RÉQEF, RQ-ACA et l'observatoire de l'ACA (2), Juridicq (3), un atelier critique sur l'aide sociale, 2 webinaires sur l'antiracisme et sur la violence basée sur l'honneur, femmes et itinérance, et une formation sur le harcèlement psychologique.

On peut constater que le SEP répond aux critères suivants des OCF :

- ♥ Il est un organisme de soutien aux milieux de vie, en se préoccupant de la santé et la sécurité de l'équipe, des bénévoles et des participantes, en contribuant à son milieu de vie (la Maison Parent-Roback) et en cherchant à se perfectionner afin de transférer des connaissances aux participantes qu'elles peuvent appliquer dans leur milieu.

Enracinement dans la communauté

Membre de plusieurs regroupements, le SEP participe activement aux différents projets :

- ♀ Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)
Le SEP a participé à un focus group sur les groupes de femmes et les TIC
- ♀ Caisse d'économie solidaire
Le SEP était présent à l'Assemblée générale annuelle.
- ♀ Conseil québécois LGBT
Le SEP était présent à l'assemblée générale annuelle.
- ♀ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
Le SEP était présent à l'Assemblée générale annuelle, à la rencontre nationale portant sur les féminicides, la tournée virtuelle, ainsi qu'à 7 ateliers.
♥ Comité vcps : 4 réunions
- ♀ Fédération des femmes du Québec (FFQ)
Le SEP était présent à 2 midi-discussions
- ♀ Maison Parent-Roback (MPR)
Le SEP était à l'Assemblées générale annuelle et l'assemblée générale extraordinaire
- ♀ Relais-femmes
Le SEP était présent à l'Assemblée générale annuelle
♥ Communauté de pratiques « Nouvelles alliances pour plus de savoirs en égalité entre les sexes »: quelques webinaires
- ♀ Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)
Le SEP était présent à l'Assemblée générale annuelle et l'assemblée générale extraordinaire
♥ Comité Santé des femmes : 1 rencontre
* Communauté de pratiques « Santé, pauvreté et discrimination » : 2 rencontres
- ♀ Coalition montréalaise de la marche mondiale des femmes : 4rencontres
- ♀ Aussi, participation à la journée de fermeture de l'ACA et au lancement du cahier *Les mères monoparentales et la fiscalité* (CIAFT)

Mission de transformation sociale



- ♀ En participant plus largement aux travaux de l'Observatoire de l'ACA sur les impacts de la COVID-19 sur les groupes communautaires, leur vie associative et sur les populations qui les fréquentent, en fermant ses portes au service individuel dans le cadre des campagnes du RQ-ACA et de Engagez-vous pour le communautaire, le SEP rappelle à ses participantes ce qu'est une mission de transformation sociale par l'action communautaire autonome.
- ♀ À travers sa participation aux communautés de pratique de Relais-Femmes et de la TGFM, le SEP apporte son expertise auprès des femmes séparées pour alimenter davantage les connaissances qui seront publiées. Sa participation à « Renforcer l'autonomie technologique des groupes de femmes » du CDEACF appuie le partage entre groupes d'action communautaire autonome pour contrer les fractures numériques.
- ♀ Le SEP est devenu membre du SAS-Femmes (anciennement TrajetVi) et de FemAnVi; il participe activement au comité violence conjugale post-séparation qui vise à outiller les OCF à mieux reconnaître et aider les survivantes de contrôle coercitif notamment.
- ♀ Finalement, le travail entrepris l'an passé avec *Hybformation*, grâce au soutien financier de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, nous permettra de partager 2 programmes d'éducation populaire avec des groupes pour femmes, pour personnes immigrantes et d'autres OCF afin d'aider plus de femmes à faire valoir leurs droits contre les injustices sexistes.

On constate que le SEP répond aux critères suivants de l'ACA:

- ♥ Être enraciné dans sa communauté en contribuant de manière significative aux concertations
- ♥ Poursuivre une mission de transformation sociale à travers l'éducation populaire.

RAPPEL DES PRIORITÉS 2021-2022

Le SEP est là (depuis 50 ans) pour rester !

Proposer des ressources uniques et diversifiées pour toutes les femmes :

- ♀ Activités collectives (développer) :
 - Traduction /adaptation accessibilité du programme MVMR pour toutes
 - Les EXtra—adaptation sur le modèle de MVMR pour les autres groupes
 - Adaptation des services aux réalités diverses (partenariats)
 - Activités de soutien / Jumelage-marrainage
 - Activités suivant un calendrier féministe

Revitaliser l'équipe et la vie associative :

- ♀ Liens entre les membres
 - Membrariat et bénévolat au SEP (promouvoir l'adhésion, accentuer les renouvellements)
 - Comité(s) - stage
 - Bulletin (et infolettre) *Le Lien*
- ♀ Soutien des bénévoles au conseil d'administration
 - Cahier de bienvenue (mission et culture, processus et partenaires)
- ♀ Gouvernance : élaboration, rédaction et révision
 - Plan de mesures assurant un espace sécuritaire pour toutes, dont
 - Politique contre le harcèlement psychologique et sexuel et procédures de plaintes
 - Politique antiraciste/lutte contre la discrimination et mécanismes de réparation
 - Révision de la politique des conditions de travail, incluant
 - Politique de conciliation famille-travail-vie personnelle
 - Politique de télétravail
 - Droit à la déconnexion
 - Mesures préventives de santé mentale
 - Plan d'urgence sanitaire et protocole de mesures sécuritaires et cybersécurité

Célébrer le 50^e anniversaire :

- ♀ Invitation au groupe de discussion dans le cadre du stage lors de l'AGA 2021
- ♀ Lancement du programme MVMR pour toutes en décembre 2021 et février 2022
 - Et pourquoi pas un Marathon d'écriture ?

Et déménager au # 421 de la Maison Parent-Roback !

Mot de la directrice générale



Re-Ouf !

En me rappelant les priorités annuelles de 2020-2021, je constate que cette 2e année de pandémie, accompagnée d'un arrêt maladie prolongé, a eu raison de bien des projets prévus à l'ordre du jour !

Malgré tout, quelques éléments prévus ont été réalisés même si la production des résultats se fait attendre.

Nous sommes bel et bien rendues au local #421 de la Maison Parent-Roback, un lieu plus sûr pour nos rencontres individuelles. Même si l'aménagement a connu des défis de livraison (pandémie et pénurie obligent), l'endroit est chaleureux pour les participantes.

Les groupes d'entraide et de soutien ont bel et bien recommencé en présentiel—avec des mesures sanitaires appropriées (nombre de vaccins, port du masque, purificateur d'air HÉPA dans la salle). De plus, les « capsules », supplément pour les mères au programme « Mieux vivre ma rupture », sont devenues un programme à part entière avec un titre donné par les participantes elles-mêmes : « Poursuivre ma route avec mon enfant ». Ces 2 programmes sont toujours en cours de travaux avec Hybformation pour la mise en ligne au service des groupes désirant les offrir à leurs participantes.

Si nous n'avons pas pu avancer les différentes politiques prévues, l'AGA du 21 juin 2022 pourra adopter les bases de la Politique contre le harcèlement psychologique, sexuel et l'incivilité. Le conseil d'administration a aussi retenu les services de Convergence coopérative d'expertes conseil pour la restructuration du travail vers plus d'égalité (voire le passage à la co-coordination).

Je tiens à remercier Farah Gayama, ma collègue qui a quitté ses fonctions au SEP à la fin mars, ainsi que toutes les membres du Conseil d'administration : Annie, Céline, Ellery, Lise, Stéphanie et plus spécialement Terry qui nous a soutenues longtemps de la Colombie-Britannique. Je m'en voudrais d'oublier Véronique, nouvelle bénévole.

Marie Josèphe Pigeon, directrice générale

Priorités annuelles 2022-2023

1. Offrir des services actualisés

- ♀ Groupes d'entraide et de soutien
 - Poursuivre l'offre de 2 groupes par saison en présentiel, avec mesures sanitaires appropriées
 - Évaluer la possibilité d'offre en virtuel
 - Poursuivre les travaux de mise en ligne de MVMR et PMRAME
- ♀ Accueil et rencontres individuelles
 - Poursuivre l'offre de 3 à 6 rencontres individuelles par semaine
 - Revoir les protocoles sécuritaires de prestation de services
 - Évaluer la possibilité de jumelage entre participantes
- ♀ EXtra (contrôle coercitif et violence post-séparation)
 - Poursuivre la veille des cas observés parmi nos participantes
 - Développer une offre d'ateliers collectifs pour les participantes

2. Assurer les conditions nécessaires au déploiement des services et activités

- ♀ Administrer les ressources au quotidien et assurer la gouvernance (équipe, bénévoles et CA)
- ♀ Veiller au bien-être de l'équipe
 - Offrir des occasions et modalités de développement professionnel
 - Débuter le processus de changement organisationnel (processus de 2-3 ans)
- ♀ Promouvoir et faire connaître le travail
 - Poursuivre les publications FB, site web du SEP et annonces chez les partenaires
 - Reprendre une régularité pour *le Lien*

3. Garantir la pérennité des services

- ♀ Renforcer liens avec les membres
 - Offrir des modalités et des occasions d'engagement intéressantes et enrichissantes
 - Penser notamment à des activités collaboratives du type « Amène ton talent »
- ♀ Positionner le SEP dans son domaine d'expertise
 - Revoir l'offre de services de la clinique d'informations juridiques
 - Développer des partenariats et collaborations selon leur pertinence avec la mission du SEP.



SEP - Service d'entraide Passerelle

469 Jean-Talon Ouest, local 421
Montréal, QC H3N 1R4
Téléphone : 514-878-3456
Messagerie :
entraidepasserelle@gmail.com
www.entraidepasserelle.org

Famille
Québec 

CAISSE.
 D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

Un grand merci !:
aux membres du conseil d'administration ,
nos généreuses donatrices, tous nos partenaires,
nos bailleurs de fonds

et bien sûr
à vous chères membres et participantes !

Nous aimerions souligner que d'autres organismes
ont célébré et célèbrent malgré tout :
Ligue des droits et libertés (bientôt 60 ans)
Caisse d'économie solidaire, CFP et FQPN (50 ans)
RAPSIM (45 ans)
CIAFT et MÉPACQ (40 ans)
Coalition Solidarité Santé (30 ans)
Escale Famille le Triolet (30 ans)
RLQ et TGFM (25 ans)
CanaDon (20 ans)
Clinique Droits devant (15 ans)
FemAnVi (5 ans)
Et certainement d'autres méconnus !

